



### **Après les élections municipales, et à un an des présidentielles LETTRE OUVERTE à tous les nouveaux élus des communes de France et aux responsables politiques locaux et nationaux de la petite enfance**

*Les nouveaux maires, qui viennent d'être élus pour un mandat de 6 ans, ont vu leurs responsabilités renforcées pour la construction du Service public de la petite enfance. Le collectif **Pas de bébés à la consigne** souhaite alerter sur cette responsabilité, combinée avec celle des pouvoirs publics nationaux, pour l'accueil de la petite enfance dans leur commune.*

*Actuellement nos collectivités font face à des tensions croissantes dans l'accueil des jeunes enfants. Le collectif **Pas de bébés à la consigne** attire votre attention sur un sujet fondamental pour l'avenir de nos communes et du pays : la qualité de l'accueil de la Petite Enfance.*

*Loin d'être un simple service parmi tant d'autres, l'accueil des tout petits constitue un pilier essentiel du développement et de l'épanouissement des enfants, du bien-être des familles et des professionnel·les qui en ont la responsabilité. Toutes les municipalités doivent s'engager, aux côtés de l'ensemble des acteurs, afin de garantir à chaque enfant un accueil sécurisant et bienveillant tout en permettant aux professionnel·les d'exercer leurs missions dans des conditions dignes et respectueuses.*

*Depuis des années le secteur de la petite enfance traverse une crise profonde : pénurie de personnel, dégradation des conditions de travail, manque de reconnaissance et de moyens.*

**Pour le collectif **Pas de bébés à la consigne**, il est urgent d'avoir une ambition forte pour la petite enfance !**

*Les collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer pour impulser des politiques à la hauteur, et ainsi soutenir les professionnel·les et permettre des conditions d'accueil respectueuses pour nos enfants et leur famille.*

*C'est dans ce contexte que notre collectif adresse cette lettre ouverte, destinée aux nouveaux élus locaux et aux responsables politiques locaux et nationaux de la petite enfance, afin d'exposer les propositions et les revendications que nous portons collectivement. Les nouveaux maires peuvent s'en emparer dès à présent pour devancer l'évolution de la législation que nous appelons de nos vœux en faveur de la qualité d'accueil.*

*Nous avons formulé 20 propositions pour défendre la qualité d'accueil des tout-petits et nous souhaitons insister auprès de vous sur les points essentiels suivants :*

#### **1. Un taux d'encadrement minimum de 1 adulte pour 4 bébés, 1 pour 5 enfants à l'horizon 2030**

Le secteur en crise a besoin de ce cap sécurisant et attractif.

- La recherche est unanime (cf. les auditions lors de la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale sur la qualité d'accueil en 2024) : le taux d'encadrement favorable à la qualité se situe entre 1 adulte pour 3 enfants et 1 adulte pour 5 en fonction de l'âge.
- Le taux actuel en France est hérité des années de l'après-guerre (1 pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 pour 8 qui marchent) et ne prend pas en compte les acquis des 50 dernières années sur les besoins, le développement et l'épanouissement des jeunes enfants. Les années passent... et nous n'avons pas encore changé un taux vieux de plus de 50 ans.
- Meilleur taux = des enfants qui vont mieux, des professionnel·les qui retrouvent du sens et de la disponibilité physique et psychique pour accueillir à la fois la singularité de chaque tout petit et sa prise en compte dans le groupe d'enfants.
- Le rapport de l'IGAS (et bien d'autres) sur les maltraitances (2023) et les faits divers qui s'accumulent ont assez alerté. Il est urgent de garantir le bien-être et la sécurité des enfants en crèche.
- La France sera-t-elle le dernier pays d'Europe et de l'OCDE à se mettre à jour ? Au Danemark 1 adulte pour 3 ou 4 enfants, en Suède, Norvège et Finlande 1 adulte pour 3 à 5 enfants, en Allemagne 1 adulte pour 3 à 4 enfants.

#### **2. Élever le niveau global de formation des professionnel·les**

- Tous les rapports le disent : la formation initiale et continue, élément fondamental de la qualité d'accueil, doit être améliorée, renforcée, dans ce secteur si sensible et essentiel pour l'avenir de notre pays.

- Être mieux et régulièrement formé : c'est pouvoir pleinement accompagner les enfants dans leur bien-être et leur développement si complexe.
- Être mieux formé : c'est permettre aux professionnel·les d'exercer en sérénité, avec les bons étayages de réflexion et de pratique.
- Peut-on vraiment hésiter à mieux former les personnes qui s'occupent de nos enfants, parfois plus de 35h par semaine ?
- Une formation initiale qui doit être accessible en aidant les personnes à la financer.
- Enfin revenir à un ratio qui favorise les personnels diplômés au sein des structures, à au moins 50% de l'effectif auprès des enfants (la Commission des 1000 premiers jours préconisait en 2020 d'aller vers un ratio de 70%).

### **3. Les conditions de travail : une des clés de résolutions de la crise**

- Non ce n'est pas un secteur comme un autre, la pénibilité et la charge mentale (bruit, poids porté, gestion des émotions permanente, etc.) dégradent notre sérénité au travail et notre santé et réduit nos carrières.
- Il faut donc une prise en compte de la pénibilité dans notre exercice professionnel quotidien pour en minimiser les effets mais aussi dans le calcul de nos retraites.
- Nous avons par essence besoin de plus de pauses qu'un employé d'autres secteurs moins prenant physiquement et psychiquement (pour tenir !).
- S'occuper des enfants : un métier clé pour un pays, mais pas avec ces salaires indignes, nous voyons donc les professionnel·les quitter le secteur progressivement...
- Les crèches ferment ? Plus de 10 000 postes manquent en France ? Besoin de professionnel·les pour ces métiers difficiles ? Il faut non seulement les former en nombre suffisant mais aussi les rémunérer à leur juste valeur, responsabilité et compétence, de façon équitable et sur tout le territoire.
- Et non, la création d'un nouveau titre professionnel moins qualifié ne pourra pallier la pénurie de personnel !

### **4. Un maillon capital : l'accueil individuel**

- Les assistant·es maternel·les sont en rapide déclin en France, c'est pourtant un des premiers modes d'accueil du pays.
- Ce métier a besoin de se faire (re)connaître, d'une formation initiale et continue plus riche et d'un financement et de salaires à la hauteur des enjeux.
- Il est essentiel que les assistant·es maternel·les soient véritablement reconnues : ce sont des professionnels de la petite enfance et à ce jour elles n'ont aucun statut digne de ce nom, ce qui est source de précarité.

### **5. La France qui avance : vers la gratuité des modes d'accueil des jeunes enfants**

- Liberté – Égalité – Fraternité, cela a donné la gratuité de l'école, mais les crèches sont elles aussi des lieux d'accueil, de découvertes, de socialisation et de « prime-éducation ».
- Le Service Public de la Petite Enfance est en place, mais s'il est « public », il lui reste alors à être accessible universellement, ce qui n'est pas le cas.
- Nous demandons, en attendant la mise en place de la gratuité des modes d'accueil, un alignement du coût restant à la charge des familles sur la base du quotient familial quel que soit le mode d'accueil ; et dès à présent la gratuité pour les familles vivant sous le seuil de pauvreté.

**Les familles et les professionnel·les attendent des nouveaux élus et des responsables politiques locaux et nationaux de la petite enfance des pas urgents et significatifs dans le sens de ces propositions.**